Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/03/2024 à 16h58
Réference de l'AR : 054-200043693-20240228-2024_003-DE
Affiché le 01/03/2024 ; Certifié exécutoire le 01/03/2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 24-02-01

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 28 FEVRIER 2024

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	34	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	41	(a+b+c)

Objet
APPROBATION PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FEVRIER 2024

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* :D MULDER (BASLIEUX) - P MOSCATO (BAZAILLES)-AZZARA JF (BEUVEILLE)- GUILIN P (BEUVEILLE) GRETHEN P (CHARENCY)- GEORGES D (DONCOURT)- J WEISS (EPIEZ)- G BIANCHI (GRAND FAILLY)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- J SAILLET (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON)- D PIEDFER (LONGUYON)-- C LECOINTRE (LONGUYON)- AM TROMBINI (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)-PAQUIN G (LONGUYON)- HIBLOT P (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- JENNESSON R (ST SUPPLET)- ROESER D (TELLANCOURT)--(A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS Le ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)*: CLAUDET E (ALLONDRELLE)- ROUYER G (COLMEY)- LESIEUR P (VILLE HOUDLEMONT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS) à MOINEAUX J (PIERREPONT)- DELATTRE B (OTHE) à CLAUDET E (ALLONDRELLE)- JL WOJCIK (LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)- N FOULON (LONGUYON) à JP JACQUE (jusqu'à 18h10)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 29/02/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 22 FEVRIER 2024 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

La rédaction définitive est ratifiée en séance le 28 FEVRIER 2024

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A L'unanimité ,

Décide de ratifier la rédaction du PV du conseil communautaire du 15 FEVRIER 2024

Le Président

Fait à LONGUYON le 28/02/2024

Jean-Pierre JACQUE